

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-65-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

N° 65/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 avril 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 22 avril 2025

Objet de la délibération :

Adhésion LEADER France

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	54
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	5
• Dont représenté(e)s	12
• Excusé(e)s :	9
• Non excusé(e)s :	17
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Gérard COULET à Estelle BOURNEZ, Jean-Pierre CUNCHON à Olivier DARD, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Marie-Pierre GRANDJEAN à Bernard HUOT-MARCHAND, Patricia LABERTERIE à Colette GROLEAU, Martine LANDRY à Sarah FAIVRE, Nathalie LAURENT à Maxime GROSHENRY, Nadia LOUIS à Marc JACQUOT, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX

Procuration

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Gérard PESEUX par Aurore SCHMITT, Sarah VIONNET par Patrick DELEULE,

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Jean-Marie DALOZ, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Agnès MARTHEZ-ROUMEAS, Christian MESNIER, Florence PAUL, Rémy PAUL, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON

Absent(e)s

Guillaume AYMOUNIN, Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Angèle LIME, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe MARECHAL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Considérant que la Communauté de Communes Loue Lison est structure porteuse du GAL Loue Lison depuis la délibération du 10 mai 2017 ;

Considérant que la CCLL, par délibération du 7 juillet 2022, a fait le choix de candidater à la nouvelle programmation LEADER 2023-2027 et d'être à nouveau la structure porteuse du GAL Loue Lison ;

Considérant que le réseau LEADER France, créé en 1997 à l'initiative de GAL, est un réseau dédié pour représenter et accompagner les territoires ruraux dans leurs démarches LEADER, mais aussi défendre les fondamentaux de ce programme auprès de nombreuses instances nationales et européennes ;

Considérant que le réseau LEADER France pourrait constituer un appui au GAL Loue Lison, notamment en matière de réglementations, de ressources et de données ;

Considérant le montant de la cotisation annuelle de 2025 qui s'élève à 750 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion du GAL Loue Lison au réseau LEADER France ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs au projet ;
- Autorise Monsieur le Président à payer la cotisation annuelle.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-65-25-DE

Accusé certifié exécutoire

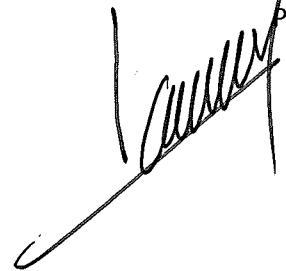
Réception par le préfet : 22/04/2025

Fait et délibéré en séance, le 15.04.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', written over a horizontal line.